RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00268
Numéro SIREN : 851 757 369
Nom ou dénomination : AB ROAD

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2023 sous le numéro de dépôt 1240

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB ROAD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 RUE LUCAS 03200 VICHY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 5 1 7 5 7 3 6 9 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	67 500	AG 19 061	48 439	54 439
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 753	AS 25 918	4 835	12 039
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 155 403	AU 427 169	728 234	861 717
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	15 505	BG	15 505	5 000
	Autres immobilisations financières*	BH	18 036	BI	18 036	18 036
	TOTAL (II)	BJ	1 287 197	BK 472 148	815 048	951 231
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19 109	BM	19 109	18 289
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 955
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	47 731	CA	47 731	35 662
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	400 729	CE	400 729	300 100
	Disponibilités	CF	211 240	CG	211 240	285 192
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	45 633	CI	45 633	76 252
	TOTAL (III)	CJ	724 442	CK	724 442	717 450
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 011 639	1A 472 148	1 539 490	1 668 681

Certifié conforme à l'original
Bilan

N° 1240
24 MAI 2023
Greffe du Tribunal de commerce de Cusset

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	33 541	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° T00851 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB ROAD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :60.....000.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	70 168	168
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	128 054	178 654
	Subventions d'investissement	DJ	1 304	1 991
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	265 526	246 813
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	799 239	998 035
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	171 600	171 791
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 919	84 693
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 375	143 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 831	24 110
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 273 964	1 421 868
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 539 490	1 668 681

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 273 964	623 108
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 539 490.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 350 994.83 Euros et dégageant un bénéfice de 128 054.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/01/2023 par le dirigeant de l'entité.
L'entité relevant au sens de la règlementation comptable des micro-entreprises, la présente annexe constitue des notes complémentaires au sens de ladite règlementation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	67 500		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 132		1 621
Installations générales agencements aménagements divers	1 090 169		1 933
Matériel de transport	3 895		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 163		1 959
TOTAL	1 181 359		5 513
Prêts, autres immobilisations financières	23 036		12 744
TOTAL	23 036		12 744
TOTAL GENERAL	1 271 895		18 257

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			67 500	67 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 753	30 753
Installations générales agencements aménagements divers			1 092 102	1 092 102
Matériel de transport			3 895	3 895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		716	59 407	59 407
TOTAL		716	1 186 156	1 186 156
Prêts, autres immobilisations financières		2 239	33 541	33 541
TOTAL		2 239	33 541	33 541
TOTAL GENERAL		2 955	1 287 197	1 287 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 061	6 000		19 061
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 093	8 825		25 918
Installations générales agencements aménagements divers	254 833	119 453		374 286
Matériel de transport	2 054	1 299		3 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 623	16 623	716	49 530
TOTAL	307 603	146 200	716	453 087
TOTAL GENERAL	320 664	152 200	716	472 148

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 000				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 825				
Instal.générales agenc.aménag.divers	119 453				
Matériel de transport	1 299				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 623				
TOTAL	146 200				
TOTAL GENERAL	152 200				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 255 000
Total	1 255 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : SOCIETE GENERALE 1 255 000E - 09/2019
Montant initial de cette garantie : 125 500
Montant restant dû en capital : 79 876
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : CAUTIONNEMENT 10% SOCIETE HYSE
: BLOCAGE COMPTE COURANT D ASSOCIES

Emprunt du : SOCIETE GENERALE 1 255 000E - 09/2019
Montant initial de cette garantie : 125 500
Montant restant dû en capital : 79 876
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : CAUTIONNEMENT 10% SOCIETE TESMA HOLDING
: BLOCAGE COMPTE COURANT D ASSOCIES

Emprunt du : SOCIETE GENERALE 1 255 000E - 09/2019
Montant initial de cette garantie : 125 500
Montant restant dû en capital : 79 876
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : CAUTIONNEMENT 10% MONSIEUR BALANGER STEPHANE

Emprunt du : SOCIETE GENERALE 1 255 000E - 09/2019
Montant initial de cette garantie : 627 500
Montant restant dû en capital : 399 380
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : CAUTIONNEMENT BPI FRANCE A HAUTEUR DE 50%
: DE L ENCOURS

Emprunt du : SOCIETE GENERALE 1 255 000E - 09/2019
Montant initial de cette garantie : 1 255 000
Montant restant dû en capital : 79 876
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

« AB ROAD »

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 €
Siège social : 3 rue lucas - 03200 VICHY
RCS 851 757 369

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DES RESULTATS

« Les associés décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit **128 054.27 euros** de la manière suivante :

ORIGINE :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 128 054.27 euros.

AFFECTATION :

100 000 € en distribution de dividendes payable en mars 2023

Le solde soit 28 054.27 € au compte « AUTRES RESERVES »

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12.8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17.2% de prélèvements sociaux :

- Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12.8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 65 000 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des derniers excercices clos :
- Excercie clos 31/12/2021 : 108 654 .00 €
- Excercie clos 31/12/2020 : 53 400.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA PRESIDENCE".